



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 3 juin 2010 — N° 126

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Thériault (Anjou) fait une déclaration concernant la Semaine québécoise des personnes handicapées.

Mme Hivon (Joliette) fait une déclaration concernant le 10^e anniversaire du Festifilm.

M. Boucher (Johnson) fait une déclaration concernant six élèves de la circonscription de Johnson, récipiendaires de la médaille de l'Assemblée nationale.

M. Grondin (Beauce-Nord) fait une déclaration concernant les vacances dans Beauce-Nord.

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration sur le sujet suivant : Pas de mini-centrale sur la rivière Trois-Pistoles.

3 juin 2010

M. Leclair (Beauharnois) fait une déclaration concernant Mmes Mélodie Daoust et Laurie Kingsbury qui ont participé au Championnat mondial de hockey féminin des moins de 18 ans.

M. Mamelonet (Gaspé) fait une déclaration sur le sujet suivant : Les Dmasqués de la Gaspésie : *Le droit, pour tous, d'être un artiste.*

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration concernant Mme Azilda Marchand.

M. Hamad (Louis-Hébert) fait une déclaration concernant le lauréat du prix *Employeur engagé*, dans le cadre de la Semaine des personnes handicapées.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration concernant le Prix hommage à une mentor lavalloise.

À 9 h 56, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 08.

3 juin 2010

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme Boulet, ministre des Transports, dépose :

Le Plan stratégique 2009-2013 de la Commission des transports du Québec.
(Dépôt n° 1365-20100603)

Dépôts de pétitions

M. Gautrin (Verdun) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 54 membres de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, concernant les impôts et taxes sur la masse salariale des petites et moyennes entreprises.

(Dépôt n° 1366-20100603)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. St-Arnaud (Chambly) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 595 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande d'enquête publique sur l'industrie de la construction.

(Dépôt n° 1367-20100603)

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 110 membres de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, concernant les impôts et taxes sur la masse salariale des petites et moyennes entreprises.

(Dépôt n° 1368-20100603)

3 juin 2010

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 223 du Règlement, le vote reporté lors des affaires du jour à la séance du mercredi 2 juin 2010 sur la motion présentée par Mme Beaudoin (Rosemont), proposant l'adoption du projet de loi n° 390, Loi proclamant le Jour commémoratif de la famine et du génocide ukrainiens (l'Holodomor), est de nouveau reporté à la prochaine séance.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Gaudreault (Hull), conjointement avec M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale célèbre 110 ans de présence russe en terre québécoise;

QUE l'Assemblée nationale salue les liens d'amitié entre les peuples russe et québécois qui dépassent les seules considérations d'ordre économique, culturel ou institutionnel.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

3 juin 2010

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier), conjointement avec Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. McKay (L'Assomption) et M. Grondin (Beauce-Nord), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale des océans qui se tiendra le 8 juin prochain;

Reconnaissant la gravité du déversement pétrolier en cours dans le golfe du Mexique, l'Assemblée nationale convient que l'actuel moratoire sur la délivrance de permis de recherche de pétrole et de gaz naturel dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent doit permettre la réflexion sur la nécessité de protéger la biodiversité marine au Québec;

QU'elle reconnait les aires marines protégées comme d'importants outils pour protéger les milieux marins québécois;

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue à Rimouski, les 10 et 11 juin prochains, du premier Symposium sur les aires marines protégées au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 48, Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 100, Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette;

3 juin 2010

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement concernant la gestion des matières résiduelles et modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles; et du projet de loi n° 71, Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 102, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 67, Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux.

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de décider si la commission veut se saisir d'une pétition;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de déterminer les observations, conclusions et, s'il y a lieu, les recommandations à la suite des auditions sur le document intitulé *Vers un développement durable de la pratique*.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

3 juin 2010

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 86, Loi reportant la date de l'élection scolaire générale de novembre 2011.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 105, Loi concernant l'adoption d'enfants d'Haïti arrivés au Québec au cours de la période du 24 janvier au 16 février à la suite du séisme du 12 janvier 2010.

Après débat, le rapport est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 4 juin 2010, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 12 h 04, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 4 juin 2010, à 9 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES